

# Nouvelles des sections suffragistes

Autor(en): **S.B.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **34 (1946)**

Heft 718

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-265988>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité**

## ...A GENÈVE

Tous les combustibles  
s'achètent chez

Mazout

**ANTHRACOKE S. A.**

Place des Eaux-Vives 8

Téléphones: 4.32.59  
(3 lignes) 4.32.58

le choix pour toutes les bourses  
**Vous trouvez**

toujours un beau choix de plantes  
vertes et fleuries, fleurs coupées,  
bouquets et couronnes, chez

**E. Preisig,**

Horticulteur-  
fleuriste

Rue de Villereuse

Genève

*L'association du*  
**tricot**

9, rue de la Confédération  
GENÈVE

26, rue de Bourg  
LAUSANNE

LAINES ET BAS  
**DURUZ**  
CROIX-D'OR, 3  
Articles de bûbés

Spécialité de chocolats suisses  
Maison **HOFFMANN & KOEBELI**  
GENÈVE

8, rue du Marché  
(face Fusterie)  
TÉL. 4.25.91

22, rue du Mont-Blanc  
(angle rue Chaponnière)  
TÉL. 2.37.92

Pour tous vos **DÉMÉNAGEMENTS** et  
**VOYAGES**  
consultez  
**DÉMÉNAGEMENTS ET VOYAGES**  
**NATURAL LE COULTRE S. A.**  
GENÈVE Tél. 5.12.55

Déclare que la communauté qui a besoin  
des services de la femme mariée et mère  
dans tous ces aspects doit adopter les mesu-  
res suivantes afin d'assurer qu'elle puisse  
rendre ces services dans des conditions rai-  
sonnables:

a) La construction de maisons modernes,  
pourvues d'un outillage ménager destiné à  
rendre le travail domestiques aussi simple  
que possible.

b) Des allocations couvrant les dépenses  
de maternité, l'organisation d'un service de  
secours pour la mère et l'enfant, la construc-  
tion de cliniques pour l'accouchement et de  
maisons de convalescence.

c) Des facilités de toutes sortes pour aider  
à l'éducation des enfants, crèches, jardins  
d'enfants, garderies d'enfants, etc.

d) Partage des responsabilités entre les  
deux parents quant aux soins et à l'édu-  
cation pour que la mère puisse prendre sa  
part à la vie sociale de la communauté et  
accepter si elle le désire un emploi hors de la  
maison.

e) Une organisation du travail prévoyant  
l'offre de travail à mi-temps, rétribué par  
un salaire horaire égal, et qui pourrait être  
accepté par les travailleurs des deux sexes.

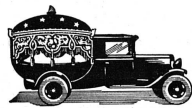
*Situation économique de la ménagère.*  
L'Alliance Internationale des Femmes, réunies  
à Interlaken en août 1946.

Demande que dans sa qualité de ménagère  
la femme mariée ait droit à une partie des  
revenus de la famille, aux bénéfices de son  
assurance sociale et à une pension.

6) *Résolution sur la suppression de l'incapacité  
civile de la femme mariée et de la mère,*  
présentée par Mme Andrée LEH-  
MANN (France).

L'Alliance Internationale des Femmes, réunies  
à Interlaken en août 1946.

Considérant que le mariage est une institution  
qui assure l'existence et le bien-être de la  
famille dans les meilleures conditions possi-  
bles; qu'il ne faut donc pas créer d'obstacles  
à ceux qui désirent se marier, que la légis-  
lation qui, dans la plupart des pays a établi  
pour toute femme non-mariée des droits civi-  
ls égaux à ceux des hommes, frappe d'une  
incapacité civile plus ou moins étendue la  
femme et la mère mariée, que ce système



## POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1<sup>er</sup>

Téléphone: 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

\*adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus  
FORMALITÉS GRATUITES

juridique est contraire à l'équité, à la justice,  
à la raison et souvent préjudiciable aux inté-  
rêts de la famille.

Emet le vœu que la femme mariée con-  
serve la propriété et l'exercice de tous les  
droits, dont elle jouissait avant son mariage,  
qu'elle puisse notamment:

Porter son nom;

Conservier sa propre nationalité;

Participer au choix du domicile commun ou  
choisir son propre domicile, si les circonstan-  
ces l'exigent;

Exercer toute activité ou profession de son  
choix;

Exercer tous les droits attachés à la pro-  
priété sur les biens qu'elle possédait avant  
son mariage et sur ceux qu'elle a acquis pos-  
térieurement au mariage;

Posséder des droits égaux à ceux de son  
mari sur les biens acquis en commun;

Passer avec son mari tous les contrats au-  
torisés par la loi entre individus non mariés;

Exercer des droits égaux à ceux de son  
mari sur les enfants issus du mariage.

(à suivre)

## Pour le service domestique

La pénurie persistante d'employées de maison  
aurait dû, semble-t-il, décourager tous ceux qui  
s'intéressent de près ou de loin au service do-  
mestique, mais ce n'est pas le cas, comme on peut  
s'en convaincre par la lecture du dernier rapport de  
l'Association suisse pour le service domestique.

A la suite de la diminution des naissances dans  
les années entre les deux guerres, il y aura cha-  
que année et jusque vers 1954/55, 10.000 jeunes  
gens en âge d'entrer dans la vie professionnelle  
de moins que dans les années d'avant-guerre; le  
service domestique ne pourra que subir de façon  
sensible les répercussions de cet état de choses.

L'amélioration des conditions de travail et leur  
réglementation par le contrat-type de travail  
n'ont pas été négligées et l'Association suisse  
et les commissions cantonales, en collaboration  
avec les autorités compétentes, ont travaillé ac-  
tivement à leur réalisation. A fin 1945, le nombre  
des contrats-types de travail s'élevait à 17, des  
nouveaux contrats ayant été mis en vigueur dans  
les cantons de Bâle-campagne, de Schaffhouse et  
de Fribourg; dans ce dernier canton, ce n'est  
toutefois que le seul personnel domestique agri-  
cole masculin et féminin qui est au bénéfice de ce  
contrat.

La formation professionnelle de l'employée de  
maison est plus importante que jamais car elle  
joue un rôle très grand dans la considération ac-  
cordée à une profession. Ce n'est malheureuse-  
ment qu'un nombre relativement petit d'em-  
ployées de maison qui, chaque année, fait un  
apprentissage ménager; cet apprentissage n'étant  
pas encore reconnu légalement, notre population  
ne lui accorde pas la même estime qu'à l'appren-  
tissage des autres métiers. L'acceptation par le  
peuple de l'art. 34 ter de la Constitution fédérale  
aurait donc une très grande signification pour  
le service domestique, car il confère à la Confé-  
dération la compétence de légiférer en matière  
de protection ouvrière et de formation profes-  
sionnelle. C'est grâce aux efforts de l'Associa-  
tion suisse pour le service domestique que le  
service domestique a pu être compris dans cet art.  
34 ter.

Le perfectionnement professionnel exerce aussi  
une grande influence sur le relèvement du niveau  
d'une profession. L'organisation de cours spé-  
ciaux de perfectionnement pour employées de  
maison a donc été étudiée, ces cours se termine-  
raient par un examen et la délivrance d'un certi-  
ficat de capacité aux élèves les plus qualifiées.

Les rapports des commissions cantonales, qui  
forment la seconde partie de ce rapport, donnent  
une idée du développement très grand pris par  
l'enseignement ménager post-scolaire obligatoire  
dans notre pays.

Le XII<sup>ème</sup> rapport (1945) de l'Association suisse  
pour le service domestique peut être obtenu au-  
près de son secrétariat romand, 10, Taconnerie,  
Genève.

## Nouvelles des Sections suffragistes

La section de Lausanne a ouvert son activité  
d'hiver, le 8 novembre, par une vivante et fort  
intéressante reprise de contact, sous la prési-  
dence de M<sup>lle</sup> A. Quinche. Plus de 800 convoca-  
tions avaient été lancées, mais il n'y eut pas  
800 personnes dans la petite salle du Lyceum,  
loin de là, cependant l'auditoire était frémissant,  
et les échanges de vues ont été aussi vifs que

pleins d'entrain. On était même venu de Cos-  
sonay (M. Ch. Bettens, député, et M<sup>me</sup> Leuba,  
présidente des Femmes abstinentes vaudoises, à  
Cuarnens).

Cette séance était consacrée à l'actualité suf-  
fragiste: les échecs des deux Bâle et de Genève,  
qui n'ont point ralenti le zèle des suffragistes,  
puisqu'aucune de ces votations n'est probante,  
les congrès d'Interlaken et de Zurich et le stand  
du Suffrage au Comptoir.

M<sup>lle</sup> Quinche évoqua le congrès internatio-  
nal, M<sup>lle</sup> E. Delisle, présidente des Femmes ab-  
stinentes de Lausanne, le congrès de Zurich dont  
elle releva la haute tenue, l'heureuse influence;  
ce congrès a facilité la compréhension mutuelle,  
encouragé à poursuivre la tâche, dans tous les  
domaines: familial, professionnel, éducatif, so-  
cial, politique; la nécessité du bulletin de vote,  
qui seul permet d'accomplir les réformes que  
l'on désire, a été la conclusion forcée de tous  
les exposés, ou presque. Cette atmosphère « droits  
politiques des femmes », qui n'était pas voulue,  
a beaucoup impressionné.

M<sup>lle</sup> E. Sennwald, secrétaire au Greffe mu-  
nicipal à Lausanne, une jeune pleine d'enthousiasme,  
a évoqué avec esprit le travail des propa-  
gandistes au stand du Comptoir suisse et énu-  
méré les objections, — toutes non valables —  
et les arguments — tous valables, — qui se sont  
échangés à Beaulieu. M<sup>lle</sup> Sennwald est persua-  
sive et ses raisonnements sont inattaquables. On  
lui souhaite dans l'avenir des auditoires farou-  
chement hostiles au suffrage féminin, qu'elle  
convaincra en un clin d'œil (au propre comme au  
figuré).

Enfin M<sup>me</sup> Prince, de Genève, raconta les  
expériences faites par les Genevoises au cours  
de la dernière campagne; son exposé a été suivi  
avec un intérêt passionné. Qui a dit que les fem-  
mes n'étaient pas organisatrices et ne compre-  
naient rien à la politique?

A 23 heures, on discutait encore des moyens  
de faire cesser le jeu de la balle qui consiste  
à renvoyer les demandes suffragistes de la Con-  
fédération aux cantons et des cantons à la Con-  
fédération et de convaincre la moitié des votants  
plus un, la moitié des cantons plus un.

S. B.

## L'Oeuvre de Secours aux Enfants en Amérique du Sud

Les membres de l'Union des Femmes de Ge-  
nève étaient invités, le 2 novembre, à entendre  
M<sup>me</sup> Thélén-Fournoy raconter son récent voyage  
en Amérique du Sud. Celle-ci accompagnait son  
mari, secrétaire de l'Union internationale de  
Secours aux Enfants, en mission dans ce con-  
tinent. Il s'agissait de visiter dans les divers pays  
sud-américains, les centres qui travaillent en fa-  
veur des enfants d'Europe et les institutions  
qui secourent les enfants sud-américains. A tra-  
vers ces immenses espaces, tous les déplace-  
ments se firent en avion, afin de gagner du  
temps, car l'horaire était chargé (durant 113  
jours de voyage, M. et M<sup>me</sup> Thélén furent con-  
viés à 112 dîners, 147 thés, cocktails et récep-  
tions diverses, sans parler des conférences,  
discours et visites).

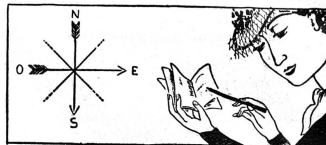
De Lima à La Paz, Buenos-Ayres et Rio  
de Janeiro, les auditrices ont suivi, avec un vif  
intérêt, les voyageurs dans les orphelinats,  
colonies, établissements de plein-air, etc. Les uns  
sont encore régis par les anciennes méthodes:  
uniformes, discipline, rigidité; les autres tentent  
une expérience éducative palpitante pour l'avenir,  
telle la maison familiale de Rio de Janeiro:  
communauté d'activité entre les orphelins qui as-  
surent la marche de l'établissement sous la di-  
rection de trois personnes; chaque enfant est  
libre de choisir ses vêtements, la direction de  
ses études ou de son apprentissage; on peut  
observer là une vaste famille, véritable pépinière  
de futurs artisans aussi bien que d'artistes, ou  
de candidats aux carrières libérales.

M<sup>me</sup> Thélén s'est attardée plus longtemps  
sur son séjour à La Paz, le manque de place  
nous oblige hélas! à renoncer à noter ici les  
très intéressants détails qu'elle nous fournit.

L'aide des divers pays à l'Union Internationale  
de Secours aux enfants est considérable (60  
millions de francs suisses depuis 1940) et elle  
se poursuit. Les comités qui sont à l'oeuvre ont  
d'autant plus de mérite que, chez eux aussi,  
des milliers d'enfants ont besoin d'aide en ces  
régions où l'on manque de lait. Cependant ils  
donnent leur peine et leur argent pour l'Eu-  
rope en ces temps si durs. A leur tour, les Eu-  
ropéens s'en souviendront et, dès qu'ils le pour-  
ront, secourront les enfants du sud de l'Amé-  
rique.

A. W.-G.

**Floriana** Institut pédagogique privé  
Pontaise 15 — LAUSANNE  
Nouvelle Direction: E. PIOTET Tél. 2.92.27  
● **Formation de gouvernantes-  
institutrices** pour familles suisses  
et étrangères  
● **Préparation d'assistantes**  
pour Homes d'enfants, Colonies de vacances,  
Maisons de refuge, etc.  
● Professeurs diplômés, Diplômes, Placement  
des élèves assuré.



## Garnet de la Quinzaine

Mercredi 20 novembre:

NEUCHÂTEL: Grand auditoire des Terreaux, à  
20 h. 30. Séance suivie de discussion sur le  
*Vote des Femmes*, plusieurs orateurs.

Samedi 23 novembre:

GENÈVE: Union des Femmes, rue Etienne-  
Dimont 22, causerie de M. Dufour, du Ser-  
vice de l'Electricité, sur le *nouveau tarif*,  
avec projections.

Dimanche 24 novembre:

BERNE: Schulwarte. Assemblée de la Société  
suisse des Femmes peintres, sculpteurs et  
décorateurs, nomination du Bureau Central  
qui passera de Lausanne (M<sup>lle</sup> V. Diserens,  
présidente) en Suisse allemande.

Samedi 30 novembre:

LAUSANNE: Buffet de la Gare, Salon 3 (1<sup>er</sup>  
étage). Comité du *Mouvement Féministe* (sur  
convocation).

Samedi 7 décembre:

GENÈVE: Salle des Amis de l'Instruction, à  
20 h. 30. Soirée musicale, littéraire et ar-  
tistique organisée par l'Association Gene-  
voise du Suffrage féminin, au bénéfice du  
Comité d'action.

*L'assurance-maternité*, dont le projet est actuel-  
lement à l'étude, a fait l'objet, lors de l'assem-  
blée générale de Pro Familia, d'un exposé dé-  
taillé par M<sup>lle</sup> Renée Girod, Dr en médecine.  
Nous en parlerons dans notre prochain numéro.

## AGENCE DE LA HARPE S. A.

50, rue d'Italie VEVEY Téléphone 5.13.38  
Voyages - Expéditions - Affaires immobilières

**Epicierie Fine et Spécialités**  
Maison **JACCARD-ARDIN** VEVEY  
Simplon 33 Téléphone 5.22.41  
Produits diététiques

Pour tous vos **MEDICAMENTS**  
**Pharmacie Golaz**  
La plus ancienne pharmacie de la région  
L. Dessemontet. Vevy. Pl. du Temple 2. Tél. 5.30.05

Chez **M<sup>me</sup> Marleine**  
MODES - VEVEY  
vous trouverez le coiffant personnel

**LA CLÉ ET FOYER**  
RESTAURANT SANS ALCOOL  
Rue de Bourg 26 - Tél. 2.46.11 - Lausanne  
Menus soignés à prix modérés  
Chambres à louer au jour, et au mois

**Le Portail Blanc**  
WHITE GATES  
English Tea-Room and Library  
LA TOUR-DE-PEILZ  
Tél. 5.30.27 (23 rue de St-Maurice) Arrêt du tram: „White Gates“

Beau choix de **Corsets, Ceintures, Gains**  
Soutiens-gorge.  
Mesures - Réparations - Transformations  
**Corsets Gaby** 6, Place de l'Ancien-Port  
M<sup>mes</sup> **BASSIN & JOËRN** VEVEY

Une profession pour nos filles  
**LA POUAPONNIÈRE - LAUSANNE**  
Avenue de Beaumont 48  
ÉCOLE CANTONALE DE PUÉRICULTURE  
forme de bonnes gardes d'enfants et de futures mères de famille expérimentées  
Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE